

08.07.2002 – 14:38 Uhr

Non à l'affaiblissement de l'article constitutionnel sur la protection des Alpes

Altdorf (ots) -

Communiqué de presse: consultation au sujet de l'initiative parlementaire Giezendanner

Dans le cadre de la consultation, l'Initiative des Alpes confirme son opposition à tout affaiblissement de l'article sur la protection des Alpes. Elle considère l'initiative Giezendanner comme une tentative détournée de priver cette disposition constitutionnelle d'un de ses éléments clés. La comparaison avec le tunnel du Seelisberg, avancée par la commission des transports du Conseil national comme "preuve" d'une meilleure sécurité des tunnels à deux tubes, n'est absolument pas fondée scientifiquement.

Dans sa réponse à la consultation, l'Initiative des Alpes relève une contradiction entre la hâte des initiants et la tactique dilatoire de la commission des transports du Conseil national: le conseiller national Giezendanner demande dans son initiative la mise à l'étude immédiate d'un second tube au Gothard. Or, la commission préconise de différer le traitement de l'initiative Giezendanner jusqu'à ce que les Chambres se soient penchées sur l'initiative Avanti.

L'initiative Giezendanner ne prévoit pas n'importe quelle exception; elle vise la suppression du cur même de l'article 84, alinéa 3, de la constitution fédérale, à savoir l'interdiction d'augmenter la capacité des routes de transit dans l'espace alpin. Vouloir exclure de cette interdiction le tronçon central du principal axe de transit alpin et, partant, les 80% environ du trafic passant par les Alpes, est un non-sens.

La sécurité du trafic n'est pas une question de nombre de tubes. Des études menées à l'étranger montrent que les taux d'accidents sont très semblables dans les tunnels monotubes et dans les tunnels bitubes. La comparaison entre le tunnel du Seelisberg et celui du Gothard, avancée par la commission, ne saurait constituer une démonstration scientifiquement valable. Le taux d'accidents dans les tunnels monotubes du San Bernardino et du contournement de Locarno n'est pas plus élevé que dans le tunnel bitube du Seelisberg.

Le trafic supplémentaire que générerait un deuxième tube au Gothard aurait un impact 500 à 1000 fois plus grave sur la qualité de l'air que les bouchons.

Le meilleur moyen d'accroître la sécurité est de réduire le trafic poids lourds. Le système de dosage doit donc être maintenu et amélioré. A l'avenir, la régulation du trafic poids lourds devra se faire à la source même, au moyen d'une bourse des droits de transit alpin, et le trafic restant devra être dirigé vers une chaussée roulante pour le trajet Göschenen-Airolo.

Contact:

Alf Arnold
Tél. +41/41/870'97'85

Texte intégral:
<http://www.initiative-des-alpes.ch>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002430/100018493> abgerufen werden.